

enfants qui partent pour le grand voyage de l'éternité, et épuisé par son grand âge, il mourut de la mort des justes le mercredi 9 août 1848, à l'âge de 83 ans et huit mois. On put dire de lui à sa mort ce que l'Écriture dit du patriarche Isaac : *Consumptusque ætate mortuus est.....senex et plenus dierum.* (Genèse 35-29)

Il fut enterré dans l'église de St. Roch, samedi le 12, par Mr. Antoine Parent, alors procureur du Séminaire de Québec et son exécuteur testamentaire. L'affluence de monde qui assista à son service fut une preuve de plus de la grande estime qu'on avait pour ce bon religieux. Mgr Targeon, alors évêque de Sydime et coadjuteur de Mgr Signay, Mr Louis Gingras, Supérieur du Séminaire de Québec, MM. E. Charest, L. F. Lareau, Edmond Langevin, Léon Roy, Joseph Matte, David Martineau, Narcisse Beaubien, Léon Lahaye, prêtres de la ville, et le Frère Zozime, supérieur des Frères des Ecoles Chrétiennes, assistaient à son service et signèrent son acte de sépulture. Les coins du drap mortuaire furent tenus par le docteur Jean Blanchet, et les marguilliers Prudent Vallée, Ls Prévost, Jos. Tourangeau, F.-X. Paradis et Charles Touchette qui signèrent aussi son acte de sépulture. (1)

Par son testament il avait laissé aux pauvres de l'Hôpital-Général ses hardes et le linge qu'il possédait ; à son neveu Louis Bonami sa maison et ses dépendances, et au Séminaire de Québec son argenterie.

Le Frère Louis fut suivi de près dans la tombe par les deux seuls Frères qui lui survivaient. Le Frère Paul mourut à Montréal en novembre de la même année, et le Frère Marc mourut à St. Thomas de Montmagny en mars de l'année suivante 1849. Le Frère Marc fut par conséquent le dernier représentant de son ordre en Canada.

N'est-il pas à désirer que chacun de ces trois Frères Récollets, dernières épaves du naufrage d'un ordre qui a rendu tant de services au pays, eût une biographie écrite par quelque amateur de notre histoire ? Ces trois biographies pourraient former un volume qui aurait d'autant plus d'intérêt qu'il devrait renfermer l'histoire complète des Récollets dans le pays. L'écrit que je livre aujourd'hui au public pourrait être utile à celui qui voudrait remplir cette tâche.

La suggestion que je fais ici m'est elle-même inspirée par les

(1) Il y a chez M. Joseph Tellier, No. 51, rue Charest, à Saint-Roch, un portrait à l'huile du Frère Louis, excellent comme ressemblance. Il appartient à une de ses nièces, Dame veuve Rémi Gayer, demeurant à Saint-Hyacinthe. On a tiré de ce portrait une bonne photographie.